

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
15'	Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant - Accompagnateurs	Vestiaire
5'	Présentation de la Cité des Oiseaux et des activités de la journée.	Médiateur	Salle d'activité
10'	<b>Objectif : s'entraîner à reconnaître quelques chants d'oiseaux communs.</b> Comprendre le rôle du chant chez les oiseaux. Stimuler l'oreille des élèves.	Médiateur	Salle d'activité
45'	<b>Objectif : initier les élèves à l'observation et l'identification des oiseaux d'eau.</b> Observation des oiseaux de l'étang à l'aide de jumelles.	Médiateur	Observatoire
30'	<b>Objectifs : écouter et identifier des chants d'oiseaux. Découvrir la morphologie d'un oiseau.</b> Activité en demi-groupe classe. Initiation à l'écoute et l'identification de chants d'oiseaux. Activité en demi-groupe classe : jeu pédagogique sur la morphologie d'un oiseau avec l'enseignant.	Médiateur - Enseignant - Accompagnateurs	Extérieur - Bois
15'	Bilan, rangement de la salle, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Salle d'activité

*Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.*

## À NOTER

Durée : 1/2 journée  
Tarif : 2,50 € par élève (du 01/11 au 31/03)  
3 € par élève (du 01/04 au 31/10)

Préparez-vous en consultant les ressources dans la rubrique *Organiser votre activité*.

- Prévoir de diviser la classe en 2 groupes pour une séquence d'activité.
- Prévoir une tenue adaptée : séquences à l'extérieur (bottes, tenue imperméable, chapeau... en fonction de la météo).

## RENDEZ-VOUS

Cité des Oiseaux  
Les Boucheries  
85130 LES LANDES  
GÉNUSSON



## PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

### SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent. Décrire comment les êtres vivants se développent et deviennent aptes à se reproduire. Adopter un comportement éthique et responsable.

# CONSIGNES DE VISITE

**Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe**, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

**Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.**

## ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : <a href="#">Cirulaire du 13 juin 2023</a>
Maternelle	<b>6 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	<b>3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves</b>	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	<b>2 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

## RESPECT DES LIEUX

**Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet.** En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.**

**Respecter la flore** : pas de cueillette, sauf si elle est autorisée par les médiateurs.

## RESPECT DES AUTRES

**Rester discret** (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

## PENSEZ-Y

**Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo**, bras et jambes couverts de préférence.

**Penser aux bottes** (même pour les adultes) !